

Nom de lieu Les Sèches-Prayes

Ce nom dérive du patois *Sadches Präyes*, qui signifie *Sèches-Prairies* et non *Secs-Prés*.

On a écrit que nos ancêtres avaient dû asséner et assécher les Sèches Prayes pour Ici rendre productives.

Mais c'est tout à fait le contraire qui se produit.

*
* *

Une fois la forêt détruite, l'on y mit le bétail au pâturage, et il n'y eut qu'à épierrier le terrain, pour obtenir une prairie irriguée de Gerva au Mazeville, sur le versant des Eurimonts de Fraize, et du Mazeville.

Au bas de là prairie, les eaux étaient canalisées et passaient sous le pont du Giron.

Puis pour augmenter la superficie à faucher, l'on canalisa les Eaux de Gerva à la Costelle, en suivant le chemin.

Arrivé à l'angle des terrains du bâtiment administratif, les eaux suivirent le vieux chemin creux qui passait derrière les jardins des maisons de la rue de l'Église, et le mur du cimetière, pour aboutir au Pont du Giron.

Mais les eaux du ruisseau des Sèches Tournées ne suffisaient pas à irriguer la totalité de la prairie, les années sèches.

*
* *

Comme les habitants des Adelins utilisent pour leurs irrigations, une partie des eaux du ruisseau de Scarupt, celles-ci furent canalisées jusqu'au bras du ruisseau des Sèches-Prayes, là où est le Quartier Neuf, si bien que la totalité des Sèches-Prayes fut irriguée.

Allez derrière l'Hospice et à l'Est du Quartier-Neuf, vous verrez ce canal, en pierres lèches, d'une section de près d'un mètre carré. Bien entendu il est à sec, les irrigations étant suspendues.

*
* *

J'ai traversé dernièrement les Sèches-Prayes du Sud au Nord, en partant de l'angle N.-O du mur du cimetière, en direction de Gerva, et j'ai constaté que malgré l'abandon des irrigations, les Sèches-Prayes ne sont pas devenus un palud.

L'eau s'écoule vers l'aval par des rigoles assez bien entretenues, le fourrage abonde, mais assez grossier.

Et j'ai constaté, avec surprise que l'on y avait amené la charrue. On y a semé du seigle et planté des pommes de terre.

Mais au débouché, vers Gerva, en travers du sentier, un écriteau : - *Passage Interdit*, a été posé.

Or, ce passage est l'ancien chemin de la Voie-le-Prêtre, utilisé par le curé de Fraize, lorsqu'à travers la montée de l'Eurimont et l'Est de la Beurée, il gagnait le Lange, pour descendre à l'Église de Mandray où il allait dire la messe : Mandray était alors rattaché à la paroisse de Fraize.

Barrer un passage presque millénaire peut paraître excessif.

J. VALENTIN.